

Image not found or type unknown



Peut on etre muté malgré l'envoi d'une lettre de démission

Par **marjo54**, le **23/05/2008** à **19:55**

bonsoir
mon mari a fait une demande de mutation le 27/01/08 .
voyant que les choses n'avancaient pas, il a fait une lettre de démission pour le 30/06/08.
cependant, la société lui propose un entretien dans le meme groupe pour une ville différente le 16/06/08.
a t'il le droit d'annuler sa démission s'il est muté ?
merci de votre réponse
cordialement